

# PROGRAMME

de

Soutien pour l'achat de couches  
réutilisables

de la Municipalité de  
Notre-Dame-du-Mont-Carmel



Mai 2018

# Table des matières

1.	Objectifs du programme .....	3
2.	Remboursement .....	3
3.	Critères d'admissibilité .....	3-4
4.	Formulaire .....	5

## **1. Objectifs du programme**

La municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel dans un souci de protection de l'environnement, de qualité de vie pour les générations à venir et pour répondre à un besoin de sa population, est heureuse d'offrir aux familles de son territoire une politique de soutien financier pour l'achat d'un ensemble de couches réutilisables.

La mise en place de ce programme est une continuité d'un ensemble d'initiatives entreprises par la municipalité, afin de diminuer de façon considérable les matières résiduelles des sites d'enfouissement, de protéger les ressources naturelles. La municipalité est fière de cette initiative et encourage les familles à participer à ce programme et ainsi opter pour ce type de couches.

## **2. Remboursement**

La municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel remboursera un montant maximum de 100 \$ par enfant pour l'achat d'un ensemble de 24 couches minimum.

## **3. Conditions d'admission au programme**

- ❖ Être citoyen permanent de la municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et parent d'un enfant âgé de moins de douze mois au moment de la demande et avoir une preuve de résidence (photocopie permis de conduire ou du compte de taxes).
- ❖ Joindre une preuve de naissance de l'enfant (photocopie du certificat de naissance ou de la déclaration de naissance).
- ❖ Photocopie de la facture. Celle-ci doit démontrer le nom et les coordonnées du détaillant, la date de l'achat et le nombre de couches achetées.
- ❖ Une seule subvention sera accordée par enfant pour un maximum de 100 \$.
- ❖ Le délai pour se prévaloir de ce programme doit se faire dans les 90 jours suivants l'achat.
- ❖ Les couches réutilisables doivent avoir été achetées après le 1<sup>er</sup> janvier 2018. Puisque ce programme est adopté en cours d'année,

la municipalité acceptera les demandes de subvention pour les achats effectués depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

- ❖ Remplir le formulaire « *Programme de soutien achat de couches réutilisables* » disponible à l'Hôtel de Ville et accessible sur le site Internet à l'adresse suivante : [www.mont-carmel.org/municipalite/reglements-et-politiques](http://www.mont-carmel.org/municipalite/reglements-et-politiques)
- ❖ La Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel versera par année civile, le montant prévu au budget adopté par le conseil municipal pour ce programme, sauf si le conseil en décide autrement.



## MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-MONT-CARMEL

### Formulaire de remboursement

#### Politique de soutien pour l'achat de couches réutilisables

Remboursement demandé par :	
Nom :	_____
Prénom :	_____
Adresse :	_____
Téléphone : (Résidence)	_____ (Bureau) _____

Remboursement demandé pour : (Nom de l'enfant)	Âge de l'enfant

Documents à joindre	Date limite pour effectuer sa demande
<ul style="list-style-type: none"><li>◦ Copie de la preuve de résidence</li><li>◦ Copie de la preuve de naissance</li><li>◦ Copie de la facture</li><li>◦ Pièce d'identité avec photo</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Délai de 90 jours suivant l'achat.</li><li>• Un seul remboursement sera accordé, pour un ensemble de 24 couches réutilisables par enfant pour un maximum de 100 \$</li></ul>

**Je soussigné(e) déclare que les renseignements ci-dessus sont exacts.**

Signé à Notre-Dame-du-Mont-Carmel, ce \_\_\_\_\_ par \_\_\_\_\_  
(Date) (Signature)

Réservé à l'administration	
Demande reçu le : _____	
Vérifié par : _____	Date : _____
Autorisé par : _____	Date : _____

\* Les zones grises sont réservées à l'administration de la Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel